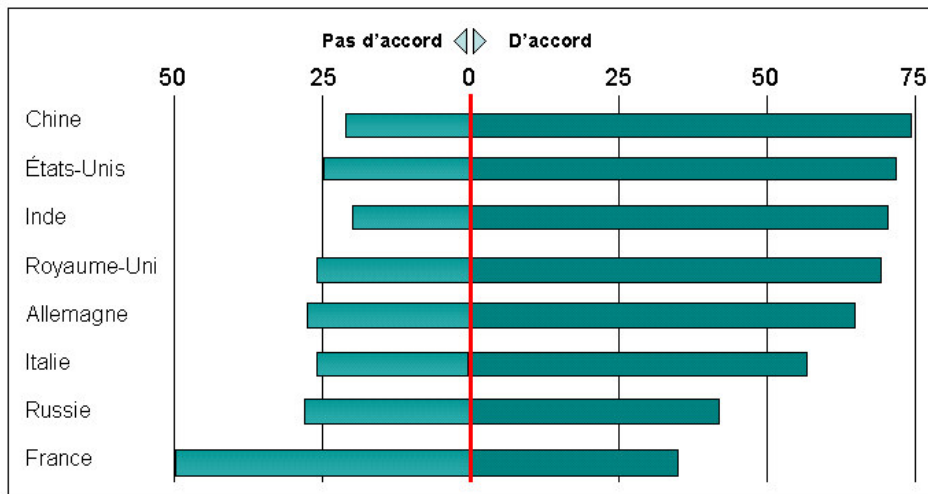




L'ACCEPTATION DE L'ECONOMIE DE MARCHE ET DE LA MONDIALISATION

L'économie de marché : encore matière à débat ? Apparemment oui.

Ce que les grandes économies mondiales pensent de l'économie de marché
« La libre entreprise et l'économie de marché sont le meilleur système sur lequel fonder le futur de l'économie mondiale » (en pourcentage de réponses)



Source : Globscan, in The Economist, 1 avril -7avril 2006

La Chine, l'ex-URSS, l'Allemagne du modèle rhénan, l'Italie aux deux visages, tous se rallient au modèle de la libre entreprise et de l'économie de marché. Au Royaume-Uni, tous s'accordent à penser que le libéralisme ou la mondialisation sont bons pour la société. Seule la France présente une majorité de citoyens qui désapprouvent le fait que « l'économie de marché soit le meilleur système sur lequel fonder le futur de l'économie mondiale ». Alors qu'elle semble craindre de penser libéral ou global, le Royaume-Uni embrasse cette liberté, et même l'anticipe. Sans pour autant renier son modèle social, le pays sait tirer les bénéfices d'une abondance de capitaux et de main d'œuvre.

La France a tort de ne pas aimer le libéralisme, d'y voir encore les oripeaux du capital impitoyable et de la perte d'identité. Il n'est plus bon de conserver notre modèle d'après-guerre, celui d'une économie mixte et d'un Etat fort et interventionniste. Il est aujourd'hui évident que si les économies ne jouent pas le jeu de la mondialisation, si elles refusent de s'adapter au monde en mutation, les menaces sont bien présentes : concurrence des pays émergents, perte de compétitivité, chômage de masse, baisse du pouvoir d'achat, recul des exportations, déficit des

caisses publiques, redistribution sociale affaiblie, etc. Dommages déjà apparents en France.

Dans ce domaine, l'exemple britannique ne serait pas aussi mauvais à suivre que l'on se plaît à le croire en France. Le Royaume-Uni a anticipé le changement et s'est adapté à l'ouverture des marchés et à la mobilité des personnes. Il a ainsi su donner envie aux meilleures entreprises de venir s'installer, il a réussi à attirer le plus grand nombre de capitaux en Europe pour stimuler son activité, il est parvenu à tirer parti des délocalisations sans mettre en danger l'emploi national, et il continue d'attirer toujours plus d'actifs à venir travailler sur son sol.

Au final, le libéralisme à la britannique offre la possibilité du changement, un moyen de s'adapter au monde qui bouge, de s'exprimer, de libérer les actifs, les financements, les énergies, où chaque talent a la place de créer et de construire son futur comme il l'entend, de créer des richesses pour que l'Etat (et son rôle est là) puisse les redistribuer mieux, plus, au plus grand nombre. Parce qu'un pays sain est un pays qui s'ouvre et qui s'adapte. Alors concrètement comment le Royaume-Uni a-t-il fait de l'ouverture un atout de sa réussite ? Et comment la France peut-elle s'en inspirer ?

Accueillir et attirer les capitaux étrangers

- Accepter les OPA : la valorisation et l'emploi priment sur la nationalité

Entre préserver la nationalité d'une entreprise ou préserver l'emploi, le Royaume-Uni n'a pas hésité bien longtemps.

« En Grande-Bretagne, la nationalité du propriétaire n'a pas d'importance, tant que les étrangers créent de l'emploi et du capital, il n'y a rien à redire. Sans ces investissements, notre taux de croissance serait moins rapide », Associate, Ernst & Young UK¹

Les chiffres perlent d'eux-mêmes :

- un quart seulement des 347 établissements financiers agréés peuvent se targuer d'avoir une majorité de capitaux britanniques
- 17 des 50 plus grosses compagnies de l'indice FTSE sont dirigées par des étrangers
- depuis le début 2004, plus de 26 sociétés ont disparu de l'indice FTSE 250 et 1/5 du FTSE est concerné par une rumeur d'OPA sans que cela se traduise par une quelconque intervention du gouvernement

L'OPA fait partie de la vie économique du pays et personne ne la remet en cause ni n'émet d'objections, d'où qu'elle vienne. Même pour les syndicats, les OPA ne sont pas diabolisées :

« D'un point de vue économique, cela n'a pas d'importance, on gagne autant que l'on perd, c'est même parfois avantageux [...] Mais si tout ce que l'on fait c'est perdre des entreprises, alors il y a un problème. Si c'est équilibré et que nous restons forts

¹ Entretien conduit par le Cercle d'Outre-Manche, 16 mars 2006

dans certains domaines, c'est tout à fait acceptable »², Kay Carberry, Assistant General Secretary, TUC.

Il s'agit d'une approche pragmatique et pondérée : l'arrivée de nouveaux capitaux est en soi une bonne nouvelle. C'est l' « effet Wimbledon » : le Royaume-Uni a réussi à créer le plus grand tournoi de tennis au monde, même si peu de joueurs anglais y participent. Ce qui compte, c'est le succès du tournoi plus que la nationalité de ses champions.

- En France, la nationalité prime sur le reste

En France, où plus de 50% des citoyens ont une vision négative du capitalisme, les OPA ne sont pas de nature à améliorer sa mauvaise image et à réconcilier les Français avec l'entreprise. Un récent sondage réalisé par TNS Sofres montre que 69% des Français sont favorables à l'intervention de l'Etat pour empêcher la mainmise d'étrangers sur des groupes français³ ! La peur des OPA en France est si grande que les parlementaires se sont rapidement accordés pour donner aux groupes français de nouveaux moyens légaux pour se défendre⁴.

Pourtant, à bien y regarder, la France est loin d'être décrochée dans la course des OPA mondiales, bien au contraire. En 2005, le total des entreprises étrangères rachetées par des sociétés françaises a augmenté de 157%, pour un total d'investissements de € 60,6Mds. Dans le même temps, le total des entreprises françaises rachetées par des étrangers a reculé de 44% à € 25,4Mds. Mais la France n'aime pas qu'on lui rende la pareille. La France mauvaise joueuse ?

Attirer les investissements directs : faire fructifier les entreprises et la richesse nationale

- Le Royaume-Uni, champion du monde 2005 des Investissements directs étrangers (IDE)

Le Royaume-Uni est devenu en 2005 le premier récepteur mondial d'IDE devant les Etats-Unis, avec € 128Mds en 2005⁵ !

Pourquoi ? La langue, la flexibilité de l'emploi, la position de tête de pont entre l'Europe et les Etats-Unis et la présence à Londres du siège international des banques d'affaires sont autant d'avantages que le Royaume-Uni a su faire fructifier.

- La France, derrière le Royaume-Uni en termes d'attractivité

² « As a business issue, it does not register : we win as many as we lose, it is sometimes advantageous [...] If all we are doing is losing companies then there is a problem. But if it is balanced and we are still strong in some sectors, it is ok », entretien conduit par le Cercle d'outre-Manche, 7 novembre 2005

³ TNS Sofres pour *Le Figaro*, avril 2006

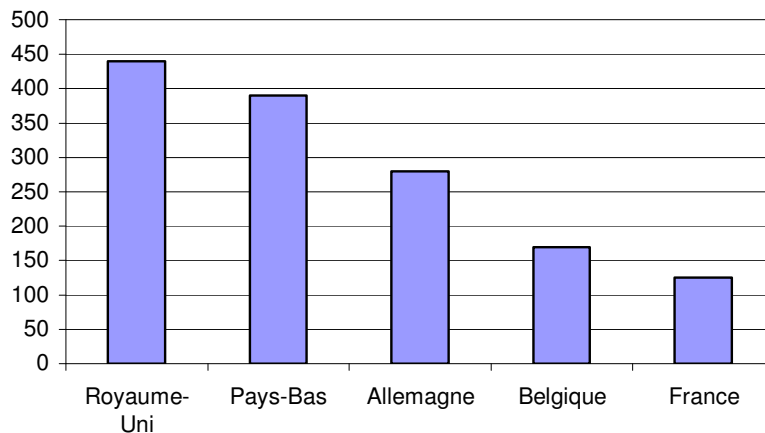
⁴ Amendement du 6 mars 2006 adoptant dans le droit français un système proche du dispositif appelé « *poison pill* » (la « pilule empoisonnée ») mises en place dans de nombreuses sociétés américaines, depuis les années 1980. L'amendement permet au conseil d'administration d'une entreprise française d'attribuer à ses actionnaires des bons de souscriptions d'action (BSA) au moment où elle est agressée. Concrètement : si une entreprise, cible d'une OPA hostile, distribue des BSA à ses actionnaires, et si ces derniers les exercent, ils reçoivent autant d'actions nouvelles de la société. Le capital de cette dernière augmente donc mécaniquement. L'assaillant, qui a initié l'OPA doit déboursier davantage pour se « payer » la fraction du capital nouvellement créée

⁵ Contre € 60Mds en 2004

La France également a enregistré en 2005 une amélioration de ses IDE – de € 19Mds en 2004 à € 40Mds en 2005, mais le chiffre reste 3 fois moins élevé que la performance britannique.

Pourquoi ? La majorité des investissements étrangers en France sont réalisés dans le secteur industriel, où l'Hexagone détient la place de numéro 1 en Europe pour les unités de fabrication et de logistique. Mais ils génèrent 2 fois moins d'emplois que la moyenne européenne⁶, le secteur tertiaire étant beaucoup plus gourmand en main d'œuvre. La France s'est fait doubler par la Pologne en 2005 en termes d'emplois créés par les implantations internationales. En outre, son faible nombre de sièges sociaux (12% des implantations contre 46% pour le Royaume-Uni) montre du doigt ses coûts salariaux élevés et son manque de flexibilité du droit du travail. Plus inquiétant: 76% des investisseurs font état de leur scepticisme quant à l'amélioration du site France et à sa capacité à se rendre plus attractif.

Sièges sociaux de sociétés d'Amérique du Nord et d'Asie implantés en Europe



Sources : Dun & Bradstreet / *European Investment Monitor* 2005

La compétition pour les capitaux étrangers est un cercle vertueux pour les pays : elle motive l'amélioration du tissu social et économique des pays en amont, et crée de la richesse nationale, de la redistribution et de l'emploi en aval. Rechercher les IDE devrait être une priorité nationale. Outre l'acceptation de l'économie de marché comme créateur de richesses pour tous et l'attitude pro-business d'un gouvernement, le Royaume-Uni embrasse la mondialisation et y trouve son compte.

Accepter les délocalisations⁷

En France, s'il est bien un sujet à propos duquel les fantasmes l'emportent sur la réalité, c'est celui des « délocalisations » (ou *offshoring*) : corollaires de la mondialisation, destructrices d'emplois et génératrices de « casse sociale »,

⁶ 51 par implantations en moyenne, contre 113 en Europe

⁷ Les « délocalisations » consistent en la fermeture d'une unité (de production) suivie de sa réouverture à l'étranger en vue de réimporter sur le territoire national les biens produits et/ou de continuer de fournir les marchés d'exportation à partir de cette nouvelle unité. Définition OCDE 2005

symptômes d'une invasion de la Chine ou bien encore signes avant-coureurs d'une désindustrialisation accélérée de la France.

Au Royaume-Uni, les délocalisations ne déchaînent pas les passions, alors qu'elles sont dix fois plus destructrices d'emplois qu'en France ! Pourquoi ?

Nombre d'emplois industriels perdus à la suite de délocalisations et créations d'emplois salariés dans les services en France et au Royaume-Uni

	France	Royaume-Uni
Estimation du nombre d'emplois industriels perdus à la suite de délocalisations * (2004)	8 000	100 000
Créations d'emplois salariés dans les services (2005)	106 000**	300 000***

Sources : *Commission des finances du Sénat, compte rendu du 15 mars 2005, **Ministère de l'Industrie et des Finances, « Indicateurs de progrès de l'économie française », 2005, *** Ifrap 2005

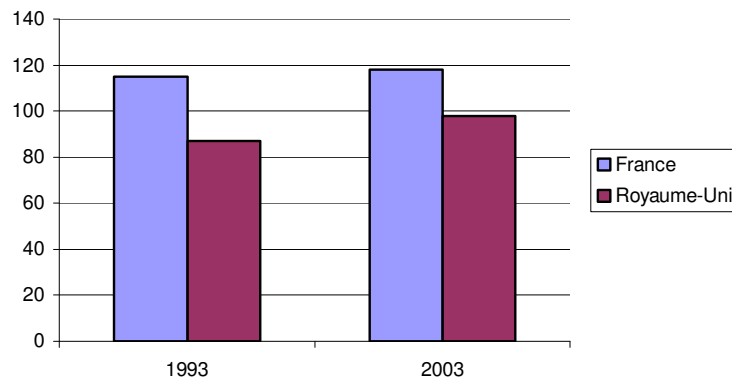
- Approche économico-culturelle différente

La société britannique admet que le marché est la meilleure façon de faire fonctionner une économie diversifiée. Elle accepte les délocalisations, puisque c'est le rôle du chef d'entreprise de produire au meilleur coût, et que les pays moins riches ont, comme les autres avant eux, besoin de se développer.

- Pression sur la productivité

En outre, l'*offshoring* peut créer une pression pour augmenter la productivité, dont l'amélioration bénéficie à la performance globale de l'activité économique. Bien que la France reste devant le Royaume-Uni en termes de productivité, l'écart qui sépare les deux pays se réduit.

Productivité de la main d'œuvre en 1993 et 2003 (PIB par heure de travail)



Source : Eurostat 2005

- Création d'emplois à plus haute valeur ajoutée

Mais surtout, la France a les yeux rivés sur le nombre d'emplois perdus alors que le Royaume-Uni se focalise sur le nombre d'emplois créés. Verre à moitié vide, verre à moitié plein. Car les délocalisations, au-delà des perturbations économiques à court terme qu'elles peuvent créer, sont de puissants moteurs de transformation du tissu de l'emploi. En effet, les emplois supprimés sont généralement peu qualifiés et leur destruction ouvre la voie à des créations de nouveaux emplois qui le sont plus. A tel point que des profils à double compétence, à la fois techniciens et managériaux, sont très recherchés pour piloter les nouveaux projets. Des évolutions qui nécessitent davantage de qualifications pointues et des investissements en formation conséquents.

- Le cas des services : création de nouveaux types d'emplois

Au Royaume-Uni, les entreprises délocalisent des dizaines de milliers d'emplois – 100 000 par an selon le TUC, dans les prestations informatiques, les centres d'appels ou les fonctions de télémarketing vers les pays à bas coût de main d'œuvre qualifiée, l'Inde en particulier.

L'*offshoring* des services s'industrialise car les prestataires étrangers ont développé des méthodologies très standardisées que les sociétés britanniques adoptent pour réaliser des gains de productivité. Cela entraîne des changements dans les métiers et l'organisation du travail : la séparation entre les activités de front office (contact avec le client et pilotage de projets) et celles de back office (réalisation de prestations) devient de plus en plus grande. Les pays qui délocalisent créent donc de nouveaux métiers de service, autour de la gestion des équipes internationales, du contrôle de qualité, de la coordination.

Par conséquent, ces créations d'emplois nouveaux en Asie ont davantage entraîné de reconversions internes dans l'entreprise que de licenciements. Elles ont même parfois permis, grâce aux économies réalisées, d'éviter des plans sociaux.

- L'*offshoring*, créateur d'emplois ?

Un récent rapport de l'Advanced Institute of Management montre que les délocalisations de services ont eu un impact positif sur l'économie britannique⁸ : l'accroissement des « business services » explique 50% de l'augmentation de l'emploi depuis 20 ans, le Royaume-Uni crée par an près de 3 fois plus d'emplois dans les services qu'en France (300 000 contre 106 000), et au final la valeur des services exportés par le Royaume-Uni est supérieure à la valeur des services importés (surplus commercial de £17 milliards). En outre, comparé à la taille globale du marché des services, la partie exportée ou importée reste faible : l'*offshoring* demeure pour l'instant un phénomène relativement marginal.

Voilà la réponse à apporter aux « délocalisations ». Protéger les emplois existants peut-être, mais surtout conserver sa longueur d'avance et profiter des délocalisations pour continuer à faire progresser la nature des emplois.

⁸ "What the Global Trade in Business Services Means for the UK", Advanced Institute of Management, 2005

Attirer les actifs étrangers

La mondialisation concerne aussi la libre circulation des compétences. Encourager l'immigration économique est donc naturellement un autre axe prioritaire que s'est fixé le gouvernement britannique, dès l'arrivée au pouvoir de Tony Blair : les frontières ont été ouvertes aux travailleurs afin de dynamiser l'activité économique du pays.

- Comment attirer les meilleurs étudiants : le « Highly Skilled Migrant Program »

En janvier 2002 a été institué le HSMP (programme pour attirer les travailleurs étrangers spécialisés à haut potentiel). Il permet aux détenteurs de MBA répertoriés par le gouvernement britannique (liste de 50 Business Schools agréées) non originaires de l'Union européenne d'obtenir un *work permit* pour une période d'un an sans avoir préalablement décroché un emploi.

- Comment attirer les meilleurs actifs qualifiés : système d'immigration « à points »

Dès l'été 2007, Le Royaume-Uni adoptera un plan privilégiant l'entrée dans le pays des immigrés les plus qualifiés, via l'introduction d'un système de points. Ce programme distingue plusieurs catégories de candidats pour les immigrants hors Union européenne selon leur niveau d'études, expériences professionnelles et surtout en fonction des besoins du marché du travail national :

- les médecins, ingénieurs, informaticiens et financiers pourront entrer dans le pays sans offre d'emploi préalable
- les infirmiers, enseignants, comptables et autres salariés intermédiaires seront accueillis dans les secteurs en manque de bras, mais une offre d'emploi ne leur garantira pas l'entrée au Royaume-Uni
- les travailleurs peu qualifiés devront répondre à des offres précises, pour une durée fixée à l'avance et avec la garantie de leur départ à l'issue du contrat

Ainsi, le nombre de décisions favorables concernant les demandes de permis de travail a presque triplé entre 1997 et 2003⁹. Cette politique d'immigration du travail aura entre autre permis l'arrivée de près de 250 000 personnes des nouveaux pays de l'Union européenne depuis 2004. Elle permet au final de mieux faire coller la demande de travailleurs et l'offre des migrants, avec des règles claires et sans équivoque.

- Le cadre du *Welfare* traite les immigrants comme les Britanniques

Ni forteresse ni porte ouverte, le Royaume-Uni néanmoins maîtrise ses flux migratoires : oui à l'immigration économique des travailleurs qualifiés, ceux qui souhaitent travailler et pour lesquels il y a des offres d'emploi, non à ceux qui ne pourront trouver un emploi sur le marché britannique. Car sans travail, les migrants ne

⁹ 54 050 permis octroyés en 1997 contre 154 645 en 2003 : <http://www.gisti.org/doc/plein-droit/65-66/pragmatisme.html>

pourront bénéficier du Welfare¹⁰. Le *Workfare* est de rigueur, pour les Britanniques comme pour les immigrants.

- La France se tourne progressivement vers l'immigration « choisie »

En France, où l'immigration pour motif de travail a concerné seulement 11 400 personnes en 2004¹¹, soit seulement 7 % des flux migratoires, de nouvelles lois ont été votées pour passer d'une immigration « subie » à une immigration « choisie ».

Le gouvernement français a ainsi aménagé deux nouvelles lois sur l'immigration :

- une première pour encourager la migration économique en s'inspirant directement du système anglais avec notamment un système d'immigration à points. Dans un premier temps, ce système de points s'appliquera uniquement aux étudiants étrangers (sur le modèle du *Highly skilled Migrant Programme*) pour ensuite s'appliquer aux actifs qualifiés.

- une deuxième visant à réguler l'immigration familiale et endiguer l'immigration clandestine.

Une différence majeure cependant avec le modèle britannique repose sur la nécessité de l'intégration: en effet, les nouvelles lois sur l'immigration insistent sur une intégration active dans la société française, d'où la création d'un « contrat d'accueil et d'intégration », qui engage l'immigré à respecter et appliquer les lois républicaines.

Ce projet de loi du traitement économique de l'immigration soulève de fortes critiques en France. En particulier, d'aucuns dénoncent le fait que l'immigration choisie des pays développés contribue à « piller » les ressources humaines des pays en voie de développement, sans leur laisser la chance d'utiliser ce potentiel pour leur propre développement. L'argument est recevable, mais ne pas les inciter à venir ne signifie pas qu'ils n'iront pas ailleurs. En outre, en travaillant à l'étranger, ils contribuent en général largement au développement de leur pays en y réinjectant leurs revenus. Il est vrai que le sujet de l'immigration choisie est une thématique à inclure dans la réflexion sur les politiques envers les pays en voie de développement, mais elle ne lui pas antithétique.

¹⁰ Ainsi, seuls les immigrés ayant un titre de séjour légal et un travail peuvent prétendre aux bénéfices sociaux (le travailleur étranger doit travailler plus de 4 ans au Royaume-Uni pour bénéficier d'allocations chômage et autres bénéfices sociaux).

¹¹ Insee 2004